



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5070955

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 18/06/2025 14H18 C:025094 I:39416
V/REF : 1015386
V/Email reçu le Mercredi 18/06/2025 a 14H18

SEMCODA
Agence de Trévoux
Le Grandiflora
21 RUE DES MAGNOLIAS
01600 TREVoux

V/REF.IMM. 04393
IMMEUBLE : GIVERNY -4393
514, AVENUE RAYMOND SARBACH
.01400 CHATILLON SUR CHALARONNE

Vaulx en Velin, le 23 Juillet 2025

Référence Marché: M_231009002-1
LOCALISATION : ALLEE N°514 SARBACH-LOGEMENT VACANT EX BRESSAND-RDC-
CONTACTER M.GIORDANO POUR LES CLES DU GARAGE
MOTIF : INTERVENIR POUR REMPLACEMENT CYLINDRE
Donneur d'ordre : M. J.P. GIORDANO

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de serrurerie.

LE 01/07 A 10H30 :
IMPOSSIBLE DE RECUPERATION DES CLEFS CAR PERSONNE A L'AGENCE

LE 10/07 A 11H30 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT VACANT AU REZ DE CHAUSSEE
- REMPLACEMENT DU CYLINDRE DE LA PORTE DU GARAGE ET DU CYLINDRE DE LA
BOITE AUX LETTRES
ESSAI ET CONTROLE DU BON ECOULEMENT

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER EMAIL en CC le 11/07/25 a 09H34 JPierre.GIORDANO@semcoda.co
MP LCOMPTER Email envoyé le 11/07/25 a 09H34 Mme E. GOMEZ
DT LGESTION Email envoyé le 03/07/25 a 14H30 M. J.P. GIORDANO
MERCI DE NOUS METTRE LES CLES A DISPOSITION DES QUE POSSIBLE

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.Trév.01	2	71,89	71,89
1,00	MS00083-Rempl.Serrure BL + 2 clés	4	51,35	51,35
1,00	MS00086-Rempl.Cylindre pr porte gar.basc	4	51,35	51,35
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.Trév.01	4	71,89	71,89



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5070955

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

TOTAL H.T.	246,48
T.V.A. a 10,00%	24,64
TOTAL T.T.C.En EURO	271,12

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 1015386 du 18/06/2025

P-MUT

SEMCODA

AGENCE DE TREVoux

21, rue des Magnolias

Le Grandiflora

01600 TREVoux

Tel:04.81.51.03.10

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: centreappels@servimo.fr; servimo@servimo.fr; jpierre.gio

Lieu d'intervention

514 AVENUE RAYMOND SARBACH

01400 CHATILLON SUR CHALARONNE

Référence de la Demande

N°: du

MUTTBAPP Mutations Travaux batis Partie privat.

4

04393-00001-00099-00010 GAR / RDC

Etage : RDC

01-EE-2212-TRA-61563100

Marché : M - 231009002-1

Délai

Date limite exécution : 03/07/2025

Observations

Mutation du 18/07/25 LS BRESSAND / LE SEMCODA

Me contacter pour les clés du garage

Travaux à réaliser en même temps que la commande

n° 1002495 du 14/03/25

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement	1,00	71,62	71,62	7,16	78,78
MS00036 demi cylindre européen 5 goupilles double entrée ou à bouton toutes dimensions, y compris toutes sujétions	1,00	51,16	51,16	5,12	56,28
Total H.T.					122,78
Total TVA					12,28
Total TTC					135,06

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par GIORDANO JEAN-PIERRE (Trévoux) le 18/06/2025

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Le Responsable
Nom et Signature

La Responsable d'Agence

Karine COGNET

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE TREVoux

EDN5



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE TREVOUX 21, rue des Magnolias Le Grandiflora 01600 TREVOUX**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☐ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **514 AVENUE RAYMOND SARBACH 01400 CHATILLON SUR CHALARONNE**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **TREVOUX**

le **18/06/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Número: 1015386